

SOCIÉTÉ : Shine
ADRESSE : 122 rue Amelot, 75011 Paris, France
AGRÉMENT : 19003103
MAIL : contact@shinegestion.fr



CONTRAT

Livret Epargne Ecologique 2026

(N°818164)

SOCIÉTÉ : Shine
ADRESSE : 122 rue Amelot, 75011 Paris, France
AGRÈMENT : 19003103
MAIL : contact@shinegestion.fr



La société : Shine
Exerçant sous l'enseigne : Shine
Ayant son siège social : 122 rue Amelot, 75011 Paris,
Représentée à l'acte par son représentant légal domicilié en cette qualité au dit siège.

Ci-après dénommée « LA SOCIÉTÉ » d'une part et,

Nom :
Mail :
Tél :
Date de naissance :

Ci-après dénommée « L'INVESTISSEUR » d'autre part.

CI-APRÈS DÉSIGNÉES ENSEMBLE « LES PARTIES » ET INDIVIDUELLEMENT « LA PARTIE »

Shine est un groupe spécialisé dans l'investissement de produit financier.

À cet égard, **LA SOCIÉTÉ** entend proposer à ses clients qui investissent, une garantie contractuelle de capital initial dans les conditions prévues ci-après.

CECI EXPOSE, IL EST CONVENU CE QUI SUIT

1/ OBJET DU PROTOCOLE

a. Le protocole de garantie « **Livret Epargne Ecologique 2026** » est une garantie contractuelle permettant au souscripteur de l'épargne de récupérer, à la fin du placement, le montant du versement effectué à la souscription ainsi que les intérêts. Pour bénéficier de la garantie, le souscripteur doit bloquer son placement sur une certaine durée dont les conditions sont définies ci-dessous :

2/ DURÉE DU CONTRAT

- a. Le présent contrat prend effet à compter du jour de la signature des présentes et ce pour une durée de : **12 Mois** avec une rentabilité garantie de **7.23% NET**.
b. La date d'échéance est donc fixée au **02/09/2027**.
c. Reconduction automatique du contrat : **NON**.

3/ MODALITÉS DE PAIEMENT

- a. **LA SOCIÉTÉ** reconnaîtra la validité du versement comptant et en consentira quittance régulière dès réception du versement.
b. **L'INVESTISSEUR** percevra ses intérêts sur une période « **Annuelle** ».

SOCIÉTÉ : Shine
ADRESSE : 122 rue Amelot, 75011 Paris, France
AGRÉMENT : 19003103
MAIL : contact@shinegestion.fr



Conditions Générales - Livret Epargne Ecologique 7.23 %

LIVRET Epargne Ecologique 2026



DURÉE	12 mois
RENTABILITÉ ANNUELLE	7.23 %
TOTAL NET	5 150,00 €

SIGNATURE DE L'INVESTISSEUR :

" Bon pour accord "
" J'accepte les Termes et Conditions "

Fais-le :
À :

Conditions Générales - Livret Epargne Ecologique 7.23 %

1. Objet du livret

Le Livret Epargne Ecologique est un produit d'épargne proposé par **Shine**, destiné à financer des projets liés au secteur de l'écologie. Il offre une rémunération annuelle attractive de 7.23 % net.

2. Ouverture du livret

L'ouverture du livret est soumise à :

La présentation de justificatifs d'identité valides.

L'acceptation des présentes conditions générales.

Un versement initial minimum de 500 € pour l'activation de votre livret et l'ouverture de vos droits.

Un seul livret par personne physique est autorisé, soit deux par foyer fiscal.

3. Fonctionnement

Alimentation : Le livret peut être alimenté par virements, cartes bancaires ou transferts internes.

Plafond : Le montant maximum pouvant être détenu sur le livret est de 500 000 €

Retraits : Les fonds sont disponibles à tout moment. Aucun découvert n'est autorisé.

4. Rémunération

Taux d'intérêt : Le livret est rémunéré à un taux annuel de 7.23 % net sur toute la durée du contrat.

Calcul des intérêts : Les intérêts sont calculés par quinzaine et versés en fin d'année civile.

Fiscalité : Selon la nature du livret, les intérêts sont exonérés d'impôt sur le revenu et des prélèvements sociaux.

5. Clôture du livret

Le livret peut être clôturé :

À tout moment, à l'initiative du titulaire après les trois mois.

Le solde créditeur et les intérêts acquis seront versés au titulaire.

6. Responsabilité

Le titulaire est responsable de l'exactitude des informations fournies et de l'utilisation du livret. La banque ne saurait être tenue responsable d'une utilisation frauduleuse du compte en cas de négligence du titulaire.

7. Modifications des conditions

Toute modification des présentes conditions sera notifiée au titulaire par écrit ou via l'espace client en ligne, avec un préavis de 30 jours.

8. Droit applicable – Réclamations

Les présentes conditions sont régies par le droit français. En cas de litige, le titulaire peut :

Contacter le service client de la banque.

Saisir le médiateur bancaire compétent en cas d'absence de résolution amiable.